

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2022-12-09-00009

Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire
enquêteur du département des
Pyrénées-atlantiques au titre de l'année 2023

**Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
du département des Pyrénées-atlantiques
au titre de l'année 2023**

VU le code de l'environnement et notamment l'article L.123-4, 1^{er} paragraphe ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

CONSIDERANT que la commission chargée de l'élaboration de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur s'est tenue les 29 novembre 2022, a entendu les candidats ayant postulé en 2022 à la fonction de commissaire enquêteur, ainsi que les commissaires enquêteurs inscrits sur la liste précitée entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2022 ;

APRES avoir délibéré, la commission a décidé d'arrêter au titre de l'année 2023, la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur suivante :

- Mme Virginie ALLEZARD, ingénieur conseil ;
- M. Francis BARNETCHE, responsable domanial Téréga ;
- M. Robert BARRERE, proviseur honoraire de lycée ;
- Mme Camille BEDERE, Cadre des services urbanisme et foncier, en disponibilité ;
- M. Didier BETBEZE, Officier de police judiciaire en retraite ;
- Mme Michèle BORDENAVE, expert près la cour d'appel de Pau et expert agricole et foncier ;
- M. Pierre BUIS, commandant divisionnaire fonctionnel de la police en retraite ;
- M. Michel CAPDEBARTHE, cadre collectivités territoriales ERDF-GRDF Béarn en retraite ;
- M. Michel CARNE, Ingénieur généraliste dans l'industrie chimique et aéronautique en retraite ;
- M. Cyril-Jean CATALOGNE, chef de projet développement durable et agriculteur ;
- M. Michel CAZAUBON, chef du bureau des destinations touristiques, ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en retraite ;
- M. Pascal CAZENAVE, Pilote d'hélicoptère sauvetage et recherche en mer en retraite ;
- M. Michel DABADIE, directeur départemental de l'ANPE en retraite ;
- M. Jean-Luc ESTOURNES, directeur général adjoint des services au conseil départemental de la Charente en retraite ;
- M. André ETCHELECOU, professeur des universités en retraite ;

- M. Jean-Paul ETIMBLE, Cadre technique dans l'industrie agro-alimentaire ;
- M. Joseph FERLANDO, major de gendarmerie en retraite ;
- M. Yvon FOUCAUD, ingénieur en retraite ;
- M. Yves GORET, fonctionnaire territorial au conseil départemental des Pyrénées-atlantiques en retraite ;
- M. Gérard JULIEN, directeur de l'association « foyer de jeunes travailleurs » de Bayonne en retraite ;
- Mme Karine KHALDOUN, technicienne commerciale communication ;
- Mme Françoise LACOIN-VILLENAVE, enseignante en BTS géomètre et en lycée agricole ;
- M. Pierre LAFFORE, retraité de la fonction publique ;
- M. Fernand LAGRILLE, major de gendarmerie en retraite ;
- M. Christian LECAILLON, ingénieur des travaux publics en retraite ;
- Mme Karine LE CALVAR, ingénieur qualité ;
- Mme Anne LITTAYE, experte internationale en gestion des ressources naturelles et changement climatique ;
- M. Jean-Yves MADEC, président honoraire de tribunal administratif ;
- Mme Colette MAGNOU, architecte-urbaniste ;
- M. Jean-Pierre NOBLET, commandant de Police en retraite ;
- Mme Liliane OTAL, ancienne avocate au barreau de Bayonne et juge de proximité au tribunal de grande instance de Biarritz et Bayonne ;
- M. Charly PAULIN, directeur métier eau d'Antéa Group France, en retraite ;
- M. Philippe PERONNE, Directeur départemental interministériel, en retraite ;
- Mme Anne SAOUTER, docteur en anthropologie sociale et historique de l'Europe, enseignante vacataire ;
- Mme Hélène SARRIQUET, directeur territorial en retraite ;
- Mme Marion THENET, consultante indépendante en conseil, communication et formation, spécialisée sur toutes les thématiques liées au développement durable ;
- M. Bernard TOURRET, Expert en urbanisme, en retraite ;
- M. André VILLEMUR, Ingénieur EDF, délégué territorial production hydroélectrique Adour ;

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs et des informations de la préfecture et pourra être consultée à la préfecture, secrétariat général aux affaires départementales, bureau de l'aménagement de l'espace, ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Pau. Elle sera notifiée à chacun des commissaires enquêteurs.

Fait à Pau, le 09 décembre 2022

La présidente de la commission,
Vice-présidente du tribunal administratif de Pau,

Signé : Magali SELLÈS

